
Résumé de recherche

**Réalisé par l'Institut de coopération pour l'éducation
des adultes dans le cadre de la Campagne *Accès-
formation pour les adultes***

LAVIOE, Nathalie et al. *Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel*, rapport de recherche présenté à Ressources humaines Canada, au Secrétariat national à l'alphabétisation, à la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec et à Formation Clef Mitis/Neigette, Université du Québec à Rimouski, les Éditions Appropriation, 2004, 316 p.

OBSTACLES À LA FORMATION DES ADULTES PEU SCOLARISÉS

En mai 2004, des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont présenté un portrait québécois des obstacles qui s'opposent à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation.

Les chercheurs ont interrogé quatre groupes d'informateurs : des participants à des activités de formation, d'anciens participants, des personnes qui n'avaient jamais participé à une activité de formation ainsi que des enseignants. L'analyse s'étendait aux milieux formels que sont les commissions scolaires, et aux milieux non formels, où l'on retrouve les groupes populaires en alphabétisation.



1. MISE EN CONTEXTE

Malgré la présence d'une offre de formation diversifiée, les auteurs constatent la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation demeure faible. En 2001, plus de un million et demi d'adultes Québécois ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires. Pourtant, moins de 20 000 d'entre eux ont participé à des activités de formation de base.

Comment expliquer ce phénomène? Quelles sont les barrières rencontrées par ces gens? Pourquoi les adultes peu scolarisés sont-ils peu disposés à entreprendre une formation? Voilà des questions auxquelles les auteurs ont voulu répondre.

Cette recherche accorde une grande importance aux obstacles liés aux situations de vie des personnes. Ces obstacles sont souvent sous-estimés, mais ils sont les premiers à freiner la participation d'un adulte à une activité de formation.

Ces obstacles se rapportent notamment à la manière dont un adulte perçoit l'école, à son estime de soi et à la confiance qu'il a en ses capacités. Il est important de bien les comprendre pour favoriser les meilleures conditions d'accueil, d'évaluation, d'apprentissage et de reconnaissance des efforts accomplis qui soient. Pour accroître la participation des adultes peu scolarisés, il faut avant tout lever ces obstacles.

2. SITUATION DES ADULTES PEU SCOLARISÉS EN 2001

Les adultes peu scolarisés au Québec en 2001

- ↳ 1 604 945 Québécois de 20 ans et plus n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, ils représentaient 30 % de la population du Québec.
- ↳ 850 000 adultes non diplômés n'avaient pas atteint la neuvième année d'études.
- ↳ 70 % des adultes non diplômés avaient 45 ans ou plus.
- ↳ Il y avait plus d'hommes non diplômés chez les moins de 45 ans, tandis qu'il y avait plus de femmes non diplômées chez les 45 ans et plus.

La sous-scolarisation en 2001

- ↳ Le nombre de Québécois non diplômés a diminué de 36 % à 31 % entre les recensements de 1996 et de 2001.
- ↳ Malgré cette amélioration, 20 % des adultes non diplômés de 20 ans ne fréquentaient plus d'établissement scolaire en 2001.
- ↳ Ce taux augmente à 23 % chez les adultes non diplômés de 25 ans et à 25 % chez les 30 ans. Le phénomène de faible scolarisation n'est pas près de disparaître au Québec.

3. TYPOLOGIE DES OBSTACLES À LA PARTICIPATION

Comme le montre bien le tableau suivant, 4 grands types d'obstacles s'opposent à la participation des adultes peu scolarisés.

TABLEAU 1

Les 4 grandes catégories d'obstacles à la participation

situationnels	Ces obstacles sont liés à la situation sociale et économique d'un adulte, de même qu'à sa situation sur le marché du travail.
dispositionnels	Ces obstacles sont liés à la perception que l'adulte a du monde de l'éducation, à sa disposition à l'égard d'une activité de formation.
institutionnels	Ces obstacles sont liés aux institutions de formation, comme l'accueil réservé à l'adulte, les conditions qui lui sont imposées, les modes d'enseignement et d'évaluation utilisés, etc.
informationnels	Ces obstacles sont liés à l'information diffusée sur les activités de formation. Cette information peut être mal adaptée, déficiente ou peu accessible.

Cette classification des obstacles provient d'enquêtes menées aux États-Unis dans les années 1980. La chercheuse Amanda Cross a été la première à classer les obstacles à la participation par catégorie.

Pour Amanda Cross, la participation d'un adulte à une activité de formation dépend des facteurs qui influencent son quotidien. Par exemple, un adulte dont la situation financière est précaire ne voudra pas s'engager dans une activité de formation. Sa priorité sera plutôt de satisfaire ses besoins primaires.

La perception de soi et l'attitude d'une personne envers l'éducation sont deux facteurs déterminants. Ainsi, un adulte qui a vécu des expériences scolaires décevantes risque d'associer l'éducation à l'échec. Il trouvera donc plus valorisant de travailler que d'aller en formation.

Au début des années 1980, Amanda Cross a proposé trois grandes catégories de barrières qui limitent ou qui découragent la participation des adultes à des activités de formation. La chercheuse avait classé les obstacles selon qu'ils étaient « situationnels », « dispositionnels » ou « institutionnels ».

Par la suite, d'autres chercheurs ont raffiné la typologie d'Amanda Cross. Ils ont ajouté une quatrième catégorie de barrières liées à l'information à laquelle l'adulte a accès. Il s'agit des obstacles « informationnels ».

Les auteurs de l'étude résumée ici ont donc repris cette typologie. Ils l'ont adaptée à la réalité des adultes peu scolarisés du Québec, de manière à présenter un portrait représentatif. Pour chaque grande catégorie, différents obstacles ont donc été répertoriés et analysés.

4. LES CATÉGORIES ET LES OBSTACLES ANALYSÉS¹

4.1 Obstacles liés aux situations de vie

⇒ *Conditions matérielles précaires*

Les conditions matérielles de vie précaires peuvent freiner la participation des adultes peu scolarisés à une activité de formation. En effet, les personnes peu scolarisées se concentrent sur leurs besoins primaires avant de penser à suivre un programme de formation.

Qui plus est, les obstacles liés aux conditions matérielles ne résultent pas seulement du manque d'argent ou des coûts associés à la formation. Ces obstacles se fondent également sur l'organisation de la vie des personnes peu scolarisées, dont la priorité est de satisfaire leurs besoins essentiels.

⇒ *Nature et conditions de travail*

La nature et les conditions de travail vécus par les adultes peu scolarisés constituent des obstacles à leur participation à des activités de formation. En premier lieu, ils occupent des emplois peu spécialisés qui n'incitent pas à la formation. Par ailleurs, l'offre de formation sur les lieux de travail est rare et les formations suivies sur une base personnelle ne sont généralement pas reconnues par l'employeur.

Dans un contexte où ces personnes sont peu ou pas soutenues par leur employeur, la difficulté de concilier travail et études devient un obstacle permanent. Ils se retrouvent dans une situation où il leur faudra discipline, organisation et détermination pour mener à bien une formation.

Finalement, le travail lui-même se transforme en obstacle, puisqu'il prime sur la formation pour les adultes interrogés. Les adultes comprennent que leur faible scolarisation ne leur permet pas d'améliorer leurs conditions de travail. Cependant, travailler leur apporte l'autonomie et la valorisation sociale, ce qu'ils ne veulent pas risquer de perdre avec un retour aux études.

Ainsi, la participation à une activité de formation devient une alternative seulement en cas de perte ou de pénurie d'emploi.

¹ Voir le tableau en annexe, qui présente une vision d'ensemble des catégories et des obstacles.

⇒ **Vécu et impératifs familiaux**

Les charges et les responsabilités familiales sont des obstacles souvent évoqués. Chez les femmes, l'idée de participer à une formation peut constituer une source d'inquiétudes et de culpabilité à l'égard des soins qu'elles estiment devoir assurer à leur enfant. Pour ces femmes, le fait de s'engager dans une activité de formation ne les exempte pas des responsabilités liées aux enfants et à la logistique de la maison.

Qui plus est, les femmes interrogées disent subir plus de pressions de la part de leur conjoint ou de leur entourage à l'effet qu'elles doivent avant tout s'acquitter des tâches familiales. Ces pressions peuvent être implicites ou explicites et prendre plusieurs formes. Elles peuvent venir du conjoint qui s'oppose au désir de l'autre de se former ou encore traduire ce que certains chercheurs appellent une « désapprobation du réseau social ».

Ceci dit, si la famille peut être un frein à la formation, l'entrée des enfants à l'école peut inciter certaines femmes à participer à des activités de formation. Leur motivation est alors de pouvoir mieux assumer leur rôle de parent en accompagnant adéquatement leur enfant dans son cheminement scolaire.

⇒ **Éloignement géographique des lieux de formation**

L'éloignement du lieu de formation peut être un frein à la formation, que ce soit à cause des coûts entraînés par le déplacement ou d'une limitation des moyens de transport, notamment en milieu rural où les transports publics sont pour ainsi dire inexistantes. Pour une personne qui ne possède pas de voiture, les occasions de covoiturage et la possibilité d'être reconduite par un proche peuvent être rares.

Même lorsqu'une personne a accès à des moyens de transport en commun, il est possible qu'elle ne veuille pas se rendre dans un autre quartier pour y suivre le cours qui l'intéresse.

Par contre, après avoir développé un sentiment d'appartenance à un centre de formation, une personne y retournera même si elle déménage dans un autre quartier.

⇒ **Emploi du temps**

Bien plus que le manque de temps, il semble que son emploi soit un plus grand obstacle à la participation de certains adultes peu scolarisés. En somme, selon la manière dont une personne emploie son temps, selon l'horaire qu'elle se donne, celle-ci trouvera ou non le temps de s'adonner à une activité de formation.

Le « manque de temps » traduit ici la valeur donnée à la formation par ces personnes et dissimule d'autres motifs de non-participation. Il va de soit que ces motifs sont liés à un regard différent porté sur la vie, l'apprentissage et le développement.

4.2 Obstacles liés aux dispositions des adultes peu scolarisés

⇒ *Rapports des personnes peu scolarisées à l'égard des pratiques de lecture et d'écriture*

Plus un adulte met en pratique ses compétences en lecture-écriture, plus il sera tenté de participer à des activités de formation. Malheureusement, les pratiques de lecture-écriture des adultes peu scolarisés sont généralement minimales, à la maison comme au travail. Ainsi, même si ces adultes reconnaissent avoir des difficultés en lecture et en écriture, ils ne ressentent pas le besoin de perfectionner leurs compétences.

Certaines personnes se diront satisfaites de leurs compétences, niant le fait d'avoir besoin de se perfectionner. D'autres conviendront de l'importance de rehausser ces compétences, mais n'y trouveront aucun intérêt. La motivation des adultes interrogés à s'inscrire en formation n'est pas de rehausser leurs compétences en lecture et en écriture, mais bien d'obtenir le diplôme d'études secondaires exigé.

Finalement, la peur de ne pas être assez compétent pour suivre une formation et d'être jugé comme tel sont autant d'obstacles rencontrés par les adultes peu scolarisés.

⇒ *Expériences scolaires éprouvantes et perceptions négatives par rapport à l'école et à la formation*

Un parcours scolaire négatif peut être la cause d'une résistance à la participation. L'adulte craint alors de revivre les difficultés d'apprentissage passées, qui sont associées à la dévalorisation, à l'exclusion, à la marginalisation, à l'humiliation ou à des formes d'intimidations physiques et psychologiques.

Cette crainte se traduit par le sentiment que la réussite d'une formation n'est pas possible. Sentiment qui est renforcé par l'impression que les méthodes d'enseignements de l'époque n'étaient pas adaptées à la situation et qu'elles seraient les mêmes encore aujourd'hui.

Les expériences scolaires éprouvantes peuvent favoriser une perception négative de soi au plan de l'apprentissage et de l'intelligence. Cette perception négative est un obstacle à part entière. Elle suggère un manque de confiance et une perte d'estime de soi liés à l'intelligence et à l'acte d'apprendre.

Ainsi, même si l'apprentissage n'est pas négatif en lui-même, il se transforme en fardeau pour l'adulte qui doute de ses capacités. Un fardeau qui est d'autant plus lourd lorsque cet adulte doit répondre aux exigences scolaires de la société. Finalement, la crainte de l'échec et le manque de confiance font que l'adulte développe une peur du jugement.

⇒ **Avancement en âge**

La peur d'être trop âgé pour entreprendre une formation ou retourner à l'école est une barrière à la participation. Pour les adultes interrogés, une telle entreprise est difficile à envisager. Ils estiment que l'âge fait en sorte qu'ils ont moins de capacités, de facilité et de rapidité à apprendre.

L'éloignement de la période scolaire et l'inquiétude liée à une éventuelle perte de compétences y sont pour beaucoup. De même, l'adulte peut avoir peur d'être discriminé ou ridiculisé en raison de son âge.

⇒ **Retombées lointaines de la formation**

La motivation est l'un des facteurs majeurs qui poussent un adulte à s'engager dans une activité de formation. Cette motivation sera d'autant plus grande si l'adulte est en mesure d'évaluer les retombées de sa formation à court ou à moyen terme.

Ainsi, la personne peu scolarisée dont la formation risque d'être longue aura plus de difficultés à envisager ces retombées et y puiser la motivation nécessaire. Les avantages à venir de la formation paraissent loin et l'objectif difficile à atteindre.

La perception négative de soi et le manque de confiance entrent alors en jeu, ranimant la crainte de l'échec. Ces obstacles découragent l'adulte, qui ne croit plus à la possibilité d'obtenir un premier diplôme.

Les adultes peu scolarisés sont motivés par les résultats qu'ils obtiennent. Si la formation reçue correspond aux objectifs qu'ils poursuivent, ils persévéreront. À l'opposé, ils seront réticents à entreprendre une formation qui ne leur permet pas d'atteindre leurs objectifs ou encore une formation qui est un pré requis à la formation qui leur permettra d'atteindre leur but.

⇒ **Absence de culture de la formation**

Il existe un lien entre les antécédents familiaux et scolaires des adultes et leur volonté de participer à des activités de formation. Ainsi, l'absence d'une culture de la formation structurée chez certains adultes et leur famille peut constituer un obstacle à la participation.

Dans un milieu où une telle culture n'existe pas, le seul fait de désirer participer à une activité de formation peut être perçu comme une menace. Envisager une formation ne correspond pas aux normes de cet environnement qui résiste aux changements. Rappelons que le travail est beaucoup plus valorisé que la formation dans les milieux peu scolarisés. Dans l'étude des obstacles qui s'opposent à la participation, l'influence du comportement du groupe de référence n'est donc pas à négliger.

L'adulte qui décide d'aller en formation fait craindre aux autres des changements dans son comportement et dans son langage. Il s'expose alors à des réactions négatives de son entourage. Pour y faire face, cet adulte devra posséder une bonne capacité d'adaptation et la force de caractère nécessaire.

Notons par ailleurs que la précarité des conditions de vie n'explique pas le désintérêt pour la formation. En effet, certains adultes peu scolarisés, mais jouissant d'un niveau de vie plus élevé peuvent eux aussi diminuer l'importance de l'école et de la formation.

Finalement, contrairement aux personnes nées au Québec, les personnes immigrantes allophones ne voient pas l'éducation comme une obligation. Ces personnes y voient plutôt un avantage dont ils ont la chance de profiter en arrivant au pays.

4.3 Obstacles liés à l'information

⇒ *Contenu inadéquat des messages*

Il semble que la publicité et le discours servant à faire la promotion de la formation des adultes n'éveillent pas l'intérêt des personnes visées par ces messages. Les adultes interrogés ne se sentent pas concernés par ce discours qu'ils perçoivent comme acquis et répétitif. Ce discours est mal adapté et il emploie des termes généralement associés à l'analphabétisme ou à l'éducation de base.

Par ailleurs, rappelons que les pratiques de lecture et d'écriture sont pratiquement inexistantes chez les personnes peu scolarisées. Pour ces personnes, l'amélioration des compétences de base n'est pas un facteur de motivation. Miser sur la possibilité d'acquérir ou de mieux utiliser ces compétences ne serait donc pas une bonne stratégie pour inciter les adultes à participer à une activité de formation.

Les personnes interrogées avancent qu'il serait plus approprié d'informer clairement les adultes des avantages et des retombées d'un retour à l'école. Il serait préférable de leur faire comprendre qu'étudier peut leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

⇒ *Terminologies péjoratives*

Les personnes interrogées dénoncent l'utilisation des termes « alphabétisation » et « analphabète ». Ces termes mettent l'accent sur les carences des personnes peu scolarisées et projettent une image négative des apprenants. Aucun adulte ne veut être désigné comme « analphabète », appellation qui rabaisse l'apprenant au rang d'ignare, au plus bas niveau de l'échelle sociale.

À la stigmatisation des termes à connotation négative, les adultes peu scolarisés préfèrent une terminologie explicite et respectueuse, qui affirme la nécessité de soutenir et d'encourager l'apprenant.

⇒ *Manque d'information significative*

Il semble que les adultes interrogés ne se sentent pas bien informés des activités de formation qui s'adressent à eux. Ce manque d'information porte en premier lieu sur l'existence de la formation des adultes et le droit d'y accéder. Par ailleurs, l'information relative au déroulement des activités de formation serait insuffisante.

Les adultes peu scolarisés veulent en savoir plus sur le traitement et la considération auxquels ils auront droit, sur l'approche du personnel enseignant, sur l'identification de leurs besoins, sur la manière dont leur développement personnel, social et scolaire sera pris en charge. Il faut donc démystifier ce qui se passe en classe et favoriser chez ces adultes une approbation de la nature et de la manière dont se déroulera la formation.

Le manque d'information s'étend également à la connaissance des différents lieux de formation, aux types de formations offertes, à la description des cours, aux périodes d'inscription, aux débouchés sur le marché du travail et aux ressources de soutien disponibles selon les clientèles qui y ont droit.

En outre, cette information devrait démontrer que les fruits de la formation vont au-delà de l'apprentissage. Il faudrait également s'assurer que cette information soit transmise par les pairs. Le meilleur moyen de rejoindre les adultes peu scolarisés à qui une formation fait défaut est de les mettre en contact avec des personnes qui ont vécu les mêmes problèmes qu'eux avant d'aller en formation.

4.4 Obstacles liés aux institutions

⇒ *Écueils lors de l'entrée en formation*

À son entrée en formation, un adulte peut rencontrer plusieurs écueils susceptibles de le décourager. Pour un adulte peu scolarisé qui manque de confiance en lui et qui éprouve des réticences à participer à une activité de formation, le processus d'inscription est déterminant.

Outre la lourdeur bureaucratique, des réponses qui seraient jugées inadéquates, contradictoires ou confuses peuvent faire avorter la démarche de l'adulte. Par ailleurs, la sous-évaluation des compétences de l'adulte, qui se voit confronté à une perte des acquis scolaires, peut être un obstacle de taille.

Débuter une formation à un niveau inférieur à celui atteint lors de la scolarité initiale sape la motivation. L'adulte y voit la non-reconnaissance du savoir pratique qu'il a développé en milieu de travail et appréhende un allongement de la période de formation.

⇒ *Mesures de soutien à la formation trop restrictives*

Lorsqu'ils sont restrictifs, les structures et les programmes de soutien à la formation peuvent devenir des obstacles. Pour les adultes dont les conditions de vie sont précaires, le soutien financier est essentiel. Malheureusement, ces ressources sont souvent peu accessibles pour les adultes qui veulent suivre une formation de base. La durée du soutien offert peut également être trop courte pour permettre à l'adulte de compléter une formation qui s'avère longue.

L'aide financière comme forme d'encouragement et de reconnaissance des efforts fournis confèrerait une valeur à la formation entreprise. Il apparaît également que des mesures parallèles, comme un service de transport, des services de garde ou du matériel scolaire adéquat, permettraient d'encourager la participation.

⇒ *Formalisme du cadre d'éducation*

Il semble que certains obstacles à la participation soient liés au cadre même de l'éducation, tout particulièrement en milieu formel. Les adultes interrogés critiquent l'accessibilité de la formation offerte, la rigidité des règles de fonctionnement, les classes trop nombreuses et la forte présence de jeunes adultes. Ainsi, les structures du milieu formel apparaissent mal adaptées aux besoins et aux difficultés d'apprentissage de l'adulte apprenant.

Par exemple, les activités de formation en alphabétisation du milieu formel ont une durée limitée. L'adulte peu scolarisé qui ne termine pas la formation dans le temps alloué est alors confronté à un sentiment de rejet. Les programmes de formations devraient prendre en compte les différents styles et rythmes d'apprentissage des apprenants.

Pour les non-participants, l'idée d'être laissés à eux-mêmes dans un large groupe suscite l'inquiétude. Les adultes interrogés recherchent un cadre convivial, qui favoriserait l'entraide entre les participants et un encadrement personnalisé. Ce cadre est également réclamé par les formatrices et les formateurs. En raison de la taille de leurs groupes, ils ont souvent l'impression de manquer de temps pour bien s'occuper de chaque apprenant.

Les formateurs déplorent le fait qu'ils ne puissent innover de manière à favoriser la participation ou le maintien en formation des personnes peu scolarisées. Outre le fait de dispenser un programme qui est insuffisamment financé, le personne enseignant doit composer avec un statut précaire.

L'arrivée massive de jeunes adultes provenant des écoles secondaires constitue également un frein à la participation des adultes peu scolarisés. Nous avons vu plus tôt que l'avancement en âge est un obstacle lié aux dispositions des personnes peu scolarisées.

Finalement, alors que le milieu formel oppose plusieurs irritants, le milieu non formel semble moins bien connu. Malgré cela, une bonne part des adultes interrogés préférerait le milieu non formel.

⇒ **Contexte andragogique peu approprié**

Un mode de formation magistral, axé sur la seule transmission du contenu, qui réclame la passivité de l'adulte apprenant et qui ne favorise pas les échanges constitue un obstacle à la participation des personnes peu scolarisées. Ces adultes souhaitent que le mode d'enseignement proposé tienne compte de leurs connaissances et de leurs expériences. Ils souhaitent pouvoir établir une relation avec l'enseignant et les autres participants. Ils ne veulent pas évoluer dans un contexte d'apprentissage impersonnel et anonyme.

Il semble que pour reprendre confiance en eux-même, ces adultes doivent être accompagnés et encadrés dans leur cheminement. Un mode d'enseignement interactif qui varie les approches permettrait de maintenir l'intérêt des adultes apprenants, de renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe.

Finalement, un mode d'évaluation qui souligne les erreurs plutôt que les succès peut freiner la participation, voire décourager certains participants. L'utilisation d'un mode d'évaluation qui souligne les progrès et les efforts accomplis est donc souhaitable. Un tel mode inspirerait le respect et permettrait de renforcer le sentiment d'accomplissement et l'estime de soi des adultes apprenants.

⇒ ***Singularité des finalités de la formation***

Il semble que l'absence de reconnaissance officielle de la formation, autre que la nécessité d'obtenir un diplôme pour répondre aux exigences en matière d'emploi, soit un obstacle à la participation.

En effet, les adultes peu scolarisés qui vivent des difficultés d'apprentissage ne se sentent pas encouragés par le peu de reconnaissance que l'atteinte du diplôme leur apportera, surtout s'ils sont confrontés à un long parcours de formation.

Ces adultes déplorent la vision économique que l'État confère à la formation, qui répond avant tout à des considérations d'adaptation de la main-d'œuvre. Ils souhaitent que leur formation soit officiellement reconnue, qu'elle leur apporte des avantages dans leur vie de citoyen et de parent, et qu'ils puissent la faire valoir dans le monde du travail.

⇒ ***Écart entre le discours et la volonté politique***

Si les instances gouvernementales tiennent un discours porteur d'espoir sur la formation des adultes, l'État peine à générer les conditions nécessaires à la réalisation de projets de formation véritablement efficaces. Cette discordance entre le discours et la volonté politique dresse un obstacle à la participation.

Selon les formatrices et les formateurs interrogés, les responsables politiques sont peu au fait du vécu et des besoins des adultes peu scolarisés. Ils déplorent que les structures mises en place pour faciliter l'accès à la formation et donner forme à des programmes ne tiennent pas compte de la réalité des personnes auxquelles elles s'adressent.

Les formatrices et les formateurs déplorent également de ne pas être consultés par ces instances et de ne pas se sentir suffisamment appuyés dans leur travail. Il ressort que l'État devrait mieux assumer ses responsabilités en matière d'éducation des adultes, notamment en cherchant conseil auprès des travailleurs du milieu de l'éducation et en adaptant ses services et ses programmes aux priorités et aux besoins des adultes.

ANNEXE 1

La typologie Patricia K. Cross

Au début des années 1980, Patricia Cross a proposé trois catégories de barrières qui freinent la participation des adultes à des activités de formation. La chercheuse a classé les obstacles selon qu'ils étaient liés aux situations de vie de l'adulte, à sa perception de l'éducation et de la formation ou aux institutions de formation.

Une quatrième catégorie, liée à l'information à laquelle l'adulte a accès, s'est ajoutée à la typologie de Cross.

OBSTACLES DISPOSITIONNELS

Ils sont liés à la perception que l'adulte a du monde de l'éducation, à sa disposition à l'égard de la formation.

- La maîtrise des compétences de base et la pratique du lire-écrire, la confiance de l'adulte en ses capacités.
- Les expériences scolaires éprouvantes, la perception négative de l'apprentissage.
- L'avancement en âge, la peur d'être ridiculisé pour son âge, la peur de ne plus pouvoir apprendre facilement.
- L'absence de culture de formation dans le milieu de vie de l'adulte, le bouleversement d'une entrée en formation.
- Les retombées lointaines de la formation, la faible motivation qui en découle.

OBSTACLES SITUATIONNELS

Ils sont liés à la situation sociale, économique et sur le marché du travail d'un adulte.

- Les charges et les responsabilités familiales, les pressions exercées par des proches pour d'abord assumer ces responsabilités.
- La nature et les conditions de travail, le soutien de l'employeur, la difficulté de concilier formation et travail.
- Les conditions de vie matérielles, la priorité accordée à la satisfaction des besoins primaires.
- L'éloignement des lieux de formation, le coût des déplacements, les moyens de transport limités.
- La gestion du temps, le fait d'accorder plus d'importance au travail qu'à la formation.

OBSTACLES INSTITUTIONNELS

Ils sont liés aux institutions d'enseignement et de formation, ainsi qu'aux organismes subventionnaires (État ou autre).

- Un accueil lourd et marqué par des réponses jugées inadéquates, la peur d'être déclassé lors de l'évaluation.
- Les mesures de soutien restrictives ou limitées, le sentiment qu'il est inutile de débiter une formation qu'il ne pourra compléter, l'absence de soutien pour le transport ou la garde des enfants.
- Les tensions dues aux interventions d'Emploi-Québec dans le parcours de l'adulte subventionné.
- La peur d'un cadre d'éducation rigide, de se retrouver seul parmi de jeunes adultes (adulte plus âgé), de ne pas pouvoir respecter les règles.
- Un enseignement qui ne répond pas aux besoins de l'adulte, le manque d'encadrement et le non-respect du rythme d'apprentissage de l'adulte.
- Un mode d'évaluation qui souligne uniquement les erreurs.
- L'écart entre le discours officiel et la volonté politique de le concrétiser, le manque de coordination entre les objectifs du MELS et ceux d'Emploi-Québec, l'effet de ce manque sur l'offre de formation et le soutien accordé aux apprenants.

OBSTACLES INFORMATIONNELS

Ils sont liés à l'information sur les activités de formation qui sera mal adaptée, déficiente ou peu accessible.

- La manque d'information sur l'offre de formation, sur le droit d'y accéder.
- La méconnaissance des modalités d'inscription, des activités et des lieux de formation.
- Le peu de promotion des avantages de la formation.
- Un discours inadéquat. Exemple : l'amélioration des compétences ne motive pas les adultes peu scolarisés.
- Un message aux terminologies péjoratives.

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) - Campagne Accès-formation pour les adultes, 2008